



L'agroécologie : une approche pour améliorer durablement les conditions de vie des familles

Entretien avec Elphège Ghestem-Zahir, Directrice adjointe des opérations, Agrisud International

Propos recueillis par Nicolas Faysse

Pouvez-vous nous présenter Agrisud ?

Agrisud est une ONG française, née en 1992 au Congo Brazzaville avec pour objet la lutte contre la pauvreté, grâce à la création de Très Petites Entreprises (TPE).

Son secteur d'intervention est l'agriculture, initialement, pour nourrir les villes. En effet, à l'époque, nous intervenions dans ce pays dans un contexte de crise, où les marchés des villes n'étaient plus approvisionnés.

Aujourd'hui, Agrisud intervient dans les pays du Sud en Amérique Latine et Caraïbes, en Afrique, dans l'Océan Indien et en Asie.

La démarche vise à accompagner les familles en précarité à développer leur exploitation agricole, considérée comme des TPE.

En 27 ans, plus de 67 000 TPE agricoles ont été soutenues. Nos évaluations, 4 ans après la fin des projets, montrent que le taux de survie de ces TPE est de 85 %. Nous estimons que nos projets ont permis de faire sortir 630 000 personnes de la pauvreté. En 2019, Agrisud met en œuvre, avec ses partenaires, 30 projets dans 13 pays.

Comment appuyez-vous la diffusion de l'agro-écologie ?

Dès le démarrage des activités d'Agrisud, le souhait était d'accompagner les personnes à sortir **durablement** de la pauvreté. Il fallait donc maintenir l'outil de production des petites entreprises soutenues.

L'agro-écologie, qui concilie productivité et gestion durable des ressources naturelles, était donc une évidence. L'entrée initiale, bien qu'économique, a donc pris en compte très rapidement des enjeux environnementaux.

La diffusion de l'agro-écologie passe par l'identification de pratiques adaptées, en réponse aux contraintes rencontrées dans les parcelles agricoles. Ces pratiques sont ensuite transférées par des actions de formation et de suivi-conseil.

La méthode et les outils pour diffuser l'agro-écologie ont été capitalisés dans deux guides pratiques : [Agro-écologie en pratiques \(Agrisud, 2010\)](#) et [Conseil de gestion aux TPE agricoles familiales, Agrisud 2015](#)).

Principes et pratiques agro-écologiques

Selon Agrisud, les pratiques à diffuser découlent de principes agro-écologiques clés. Les pratiques sont donc adaptées à chaque contexte d'intervention et à chaque famille (selon le climat, la disponibilité des ressources, les traditions...).

- Trois principes clés pour la gestion du **Sol** : un travail respectueux du sol pour améliorer la structure et permettre le développement naturel de la microfaune et de la microflore (ex. de pratiques : labour minimum, sarclo-binage...), une fertilisation basée sur des apports organiques (ex. fumier recyclé, jachères améliorées...) et une protection du sol contre les agressions climatiques (ex. paillage, embocagement...).

- Trois principes clés pour la gestion de l'**Eau** : une conservation de l'eau dans le sol (ex. de pratiques : associations culturales, fumier recyclé, paillage...), une mobilisation et une distribution raisonnée, adaptée à la capacité de la ressource et en lien avec les besoins à la parcelle (ex. façonnage des terres, drainage...) et une protection de l'eau contre les pollutions (ex. recours aux engrais et traitements naturels...).

- Trois principes clés pour la gestion des **Plantes et des Animaux** : une adaptation à l'agrosystème, une préservation de la diversité (ex. production de semences, associations et successions culturales...) et la promotion des synergies entre productions végétales et animales.

L'expérience à Ghassate, dans le sud du Maroc

Quelle était la situation à Ghassate quand vous avez débuté votre projet ?

Ghassate est une commune au nord de Ouarzazate, elle compte environ 1100 familles. L'agriculture, basée sur des systèmes de polyculture-élevage, est la principale activité des familles.

Les conditions pour le développement agricole sont difficiles. Au niveau technique, 95% des exploitations font moins d'un hectare. Outre ce foncier limité, le morcellement est également important : il est possible de disposer jusqu'à 30 parcelles pour moins d'un ha ! L'accès à l'eau est aussi une contrainte importante. Il n'est possible d'irriguer que de petites surfaces, grâce à quelques sources et puits, et à l'eau des oueds durant quelques mois de l'année. Les problèmes phytosanitaires sont très présents en arboriculture. Au niveau socio-

économique, la main d'œuvre est peu disponible.



Commune de Ghassate

Lorsque nous avons débuté notre appui en 2013, il y avait déjà eu plusieurs interventions dans la commune dans le domaine agricole par exemple en apiculture, en élevage caprin ou en arboriculture. Malgré cela, l'agriculture était en déclin, les marges des exploitations étaient le plus souvent négatives. Les familles ne s'en rendaient pas compte car elles ont des revenus

venant de l'extérieur et surtout elles ne faisaient pas de bilan économique. Il y avait une forme de résignation : les familles pensaient qu'on ne pouvait tirer un profit satisfaisant des activités agricoles.



Diagnostic avec les exploitations

Quelle est votre démarche d'intervention ?

Dans ce contexte, notre démarche a été de miser sur une intensification agro-écologique de la production et une connexion des exploitations au marché. Pour transférer les compétences en agro-écologie, des parcours de professionnalisation sont mis en place en maraîchage, élevage (ovin) et arboriculture fruitière (amandiers, oliviers, pommiers, noyers).

Les parcours se composent d'actions de formation en petits groupes, de suivi-conseil individuel et d'appuis directs. Ils tiennent compte des calendriers culturaux dans l'objectif de permettre aux agriculteurs et agricultrices d'appliquer les nouvelles techniques durant les cycles de production et de pouvoir ensuite analyser les résultats. Chaque participant teste les pratiques proposées sur une partie de sa parcelle, pour voir comment cela « fonctionne » et quels sont les résultats. Nous formons aussi les familles au calcul de la marge.



Formation économique

Quelles pratiques agro-écologiques promouvez-vous ?

L'objectif est de commencer par des pratiques assez simples, en intensifiant de manière écologique. Pour une meilleure gestion de la ressource en eau, nous travaillons par exemple le billonnage, la mise en place de haies brise-vent et des apports en matière organique.

En maraîchage, nos parcours de professionnalisation mettent l'accent sur la mise en place des cultures (choix et préparation du sol, technique de semis et de repiquage), la gestion de la fertilité (associations et successions culturales, fumure organique de fond, recyclage du fumier et préparation de biofertilisant liquide), la mise en place de pépinières, l'entretien des cultures et l'irrigation (techniques économes en eau) et la protection par les traitements naturels.

En arboriculture, les techniques de taille, de fertilisation sur une base organique et de protection phytosanitaire à base de traitements naturels sont diffusées. Par exemple, nous utilisons un traitement à base d'huile blanche sur le pommier en préventif. Nous avons aussi installé des pièges contre les attaques d'insectes.

Ces dernières années nous avons eu des hivers doux suivis de gels alors que les arbres étaient déjà en floraison. Cela a conduit à de fortes baisses de production sur l'amandier, l'effet de

certaines pratiques n'a pas été visible. Des réflexions sont en cours avec les services techniques sur l'introduction de nouvelles variétés.

En élevage, le transfert porte sur l'amélioration des itinéraires techniques avec l'aménagement et l'équipement des bergeries, la gestion des effectifs, la santé animale, l'alimentation et la reproduction.

De façon générale, nous alternons des pratiques à effet immédiat et des pratiques qui ont des effets de plus long terme, par exemple sur la structure du sol. Par ailleurs, les superficies sont petites, donc ces pratiques ne demandent pas trop de temps aux agriculteurs.



Formation au parage des onglons

Comment les agriculteurs perçoivent ces pratiques ?

Les agriculteurs sont avant tout dans une logique de production. Il y a une distinction assez marquée entre les femmes et les hommes. Les femmes veulent améliorer avant tout l'élevage ovin et sont très enthousiastes pour tester de nouvelles pratiques. Les hommes sont en charge des autres cultures, ils sont parfois moins proactifs pour tester de nouvelles pratiques.

Combien de personnes participent ?

Sur la phase pilote (2014 à 2016), nous avons travaillé avec 119 familles. Maintenant, nous appuyons 467 familles, soit 575 personnes dont 420 femmes. Nous élaborons actuellement une troisième phase qui toucherait entre 50 et 60% de la population de Ghassate.

Comment se fait la commercialisation ?

Les activités menées ont permis une augmentation de la production assurant les besoins alimentaires des familles et dégageant un surplus pour la commercialisation. Nous avons appuyé la création de trois autoentreprises (dont deux portées par des jeunes), qui s'occupent de la collecte et organisent la revente des produits. Ces TPE vendent les légumes à Ouarzazate et les fruits secs sur d'autres marchés régionaux.

La certification n'est pas forcément nécessaire, tout dépend du produit / des marchés. Les légumes se vendent déjà bien sur les marchés locaux, en revanche, une certification pourrait être envisagée pour les produits à plus forte valeur comme les amandes. Nous pensons aussi à créer une unité de transformation de légumes en jus (par exemple de betterave ou de concombre) pour écouler une partie des surplus. La clientèle à Marrakech est intéressée par ce type de produit.

Quelles leçons tirez-vous de votre expérience pour le développement de l'agro-écologie au Maroc ?

Dans un contexte comme celui de Ghassate, avec des petites exploitations et une diversité d'activités intégrant polyculture et élevage, l'agro-écologie fait sens. Ces dernières décennies, les synergies entre ces activités se sont dégradées : l'agro-écologie permet de les remettre au centre des préoccupations.

L'approche est pertinente pour les zones oasiennes au Maroc. Dans ces zones, l'agro-écologie est avant tout une façon pour les agriculteurs et agricultrices de générer un meilleur revenu grâce à un système de production plus durable.

De façon générale, ce sont les principes de l'agro-écologie qu'il faut promouvoir. Les pratiques sont identifiées et testées spécifiquement dans chaque contexte. Elles doivent être facilement appropriables par les familles, en fonction des caractéristiques de leurs exploitations, de leur disponibilité, etc.